

# FRONT COMMUN



NÉGOCIATION  
DU SECTEUR PUBLIC

---

QU'EST-CE  
QUI S'EN VIENT  
CET AUTOMNE?

---

FRONTCOMMUN.ORG



# LE POINT SUR LA NÉGOCIATION

---

**À l'automne 2022, le Front commun déposait ses revendications auprès du gouvernement. Un an plus tard, où en sera la négociation ? Aurons-nous réglé ? Ou au contraire, serons-nous à nous préparer à exercer la grève ? Bien qu'il soit impossible de prédire l'avenir, voici quelques pistes de réflexion qui ont pour objectif de vous éclairer.**

En date du 9 juin 2023, treize séances de négociation ont été tenues à la table centrale. Le Front commun – formé de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) – a présenté l'ensemble des revendications syndicales. Le gouvernement a lui aussi offert quelques précisions sur ses offres.

Sur les salaires, le gouvernement ne démord pas de son offre misérable de 9% sur 5 ans. Il ne propose rien concernant un mécanisme d'indexation à l'inflation, laissant plutôt entendre qu'un tel mécanisme représente un risque trop important pour le gouvernement. Rien n'est proposé non plus permettant un rattrapage général avec les autres secteurs de l'économie, ni rien garantissant un enrichissement du personnel du secteur public qui s'appauvrit année après année. Il s'entête à proposer les mêmes augmentations salariales déconnectées des besoins des travailleuses et des travailleurs du secteur public, les mêmes augmentations qui vont les appauvrir.

Selon les offres gouvernementales et selon ses propres prédictions d'inflation, à la fin de la convention proposée, les travailleuses et les travailleurs du secteur public se seront appauvris d'au moins 7,4%.

Pour le Front commun, cette situation est tout simplement inacceptable, alors que le gouvernement a fait adopter une hausse immédiate du salaire des parlementaires de 30% au début juin, et ce, au nom des mêmes principes qui justifient les demandes du secteur public.

Sur la retraite, tandis que de l'aveu même du gouvernement, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est en excellente santé financière, il décide d'attaquer la rente de retraite. Prétextant que la récente bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ) favoriserait des départs hâtifs à la retraite dans les réseaux, le gouvernement veut reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre et propose de réduire les versements du RREGOP pour que les travailleuses et les travailleurs prennent leur retraite à un âge plus avancé.



Comme si ce n'était pas assez, le gouvernement en demande encore plus aux travailleuses et aux travailleurs qui ont cumulé 35 ans de service en voulant leur imposer de travailler jusqu'à 57 ans avant de pouvoir prendre leur retraite sans pénalité.

Économiser sur le dos des services publics, c'est rater l'occasion d'être un employeur de choix et c'est attiser l'exode des travailleuses et des travailleurs de nos réseaux!

Quant à la question des assurances, le gouvernement soutient jusqu'à maintenant que les bénéfices offerts sont suffisamment généreux et que des améliorations ont déjà été accordées lors de la précédente ronde de négociation. Pourtant, le coût des primes d'assurance ne cesse d'augmenter et la contribution de l'employeur est très faible, voire inexistante pour certaines et certains.

Pour nos autres revendications, le gouvernement demeure peu loquace. Il montre très peu d'ouverture - voire aucune - face à nos demandes. Il s'entête à vouloir traiter exclusivement des priorités de son programme politique. Sur les conditions de travail et de pratique, le gouvernement, qui se plaît à prétendre arriver avec des solutions, omet de parler des reculs importants qu'il tente d'imposer.

**COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER, LES DISCUSSIONS AVANCENT LENTEMENT ET NOUS SOMMES TOUJOURS LOIN D'UN RÉGLEMENT.**

**IL FAUDRA CRÉER UN REVIREMENT DE SITUATION POUR ÊTRE EN MESURE DE CONCLURE UNE ENTENTE SATISFAISANTE À L'AUTOMNE.**

**POUR Y ARRIVER, LA MOBILISATION DU PLUS GRAND NOMBRE SERA NÉCESSAIRE.**

**DE PLUS, LE GOUVERNEMENT DEVRA BONIFIER LARGEMENT SON OFFRE SALARIALE, RETIRER LES MESURES << PUNITIVES >> TOUCHANT À LA RETRAITE ET NOUS OFFRIR DES RÉPONSES CONCRÈTES — ET SATISFAISANTES — SUR L'ENSEMBLE DE NOS REVENDICATIONS.**

**QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL, LES EMPLOYEURS DEVRONT REVOIR LEURS PROPOSITIONS DE RECULS S'ILS SOUHAITENT TROUVER UN CHEMIN POUR RÉGLER.**

# MOYENS DE PRESSION ET PRÉPARATION À LA GRÈVE

Depuis la mi-mai 2023, l'ensemble des syndicats se sont dotés d'un mandat pour intensifier les moyens de pression et pour se préparer à la grève si elle devenait nécessaire. C'est donc le scénario qui se dessine à court terme : cet été, mais surtout au début de l'automne, les moyens de pression vont aller en s'intensifiant. Que ce soit concernant les revendications de la table centrale (salaire, retraite, assurances, etc.) ou à propos des revendications sectorielles (conditions de travail et de pratique), les syndicats partout au Québec ont déjà organisé des centaines d'actions. Ce rythme va s'accroître afin de se faire voir et entendre plus que jamais, pour mettre de la pression et faire en sorte que le gouvernement ne puisse faire fi de nos revendications.



**UNE MANIFESTATION NATIONALE EST PRÉVUE LE 23 SEPTEMBRE 2023 À MONTRÉAL.  
ENSEMBLE, D'UNE SEULE VOIX, NOUS PRENRONS LA RUE POUR FAIRE COMPRENDRE  
AU GOUVERNEMENT QU'IL DOIT NOUS OFFRIR MIEUX... BEAUCOUP MIEUX. NOUS DEVRONS  
Y ÊTRE EN TRÈS GRAND NOMBRE POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.**

**INSCRIVEZ DÈS MAINTENANT CETTE DATE À VOTRE AGENDA!**



## IRONS-NOUS EN GRÈVE ?

---

Même si les négociations n'avancent pas comme on le souhaite, il est important de laisser la place à une phase d'intensification des moyens de pression, tant dans les milieux de travail que dans l'espace public. Il faut évidemment tenter différentes stratégies avant d'opter pour la grève. Selon le contexte des négociations, elle pourrait devenir nécessaire. Il y aura alors une consultation des membres en vue d'obtenir un mandat de grève par vote secret en assemblée générale, comme prévu au Code du travail.

De plus, la loi encadre de manière stricte l'acquisition du droit d'exercer la grève dans le secteur public. Le cadre légal requiert plusieurs mois de travaux avant de permettre un débrayage et diverses étapes doivent être franchies. Les services essentiels à maintenir en santé et services sociaux doivent faire l'objet d'une entente. Ce travail est largement entamé. De plus, un processus de médiation doit obligatoirement être mis en œuvre, ce qui a été fait.

## À QUEL MOMENT LA GRÈVE POURRAIT-ELLE S'EXERCER ?

---

Avec les délais imposés, le droit d'exercer la grève serait acquis à partir de la rentrée 2023. De plus, si la grève doit être exercée, il faudra tout de même prévoir une période de quelques semaines de consultation de tous les membres afin de se doter de mandat de grève. Ce sera vous, les membres, qui décideront s'il faut aller en grève ou non.

Mais rappelons d'abord et avant tout que le recours à la grève doit se faire en appui à la négociation. Le moment du déclenchement d'une grève est un enjeu stratégique : il fait donc l'objet d'une analyse constante de l'évolution des pourparlers à la table de négociation et de la conjoncture. Quoi qu'il en soit, si le gouvernement ne nous laisse d'autre choix que de déclencher la grève, cette dernière pourrait être exercée au moment opportun dès la fin des consultations à l'automne 2023. Le cas échéant, tous les détails entourant les modalités (les horaires, les modalités d'exercice de la grève, etc.) vous seraient communiqués en temps et lieu.

L'alliance des 420 000 membres du Front commun représente une force d'une immense envergure pour mener cette bataille.

**Nous, d'une seule voix, face au gouvernement !**

# JEU-QUESTIONNAIRE SUR LA NÉGOCIATION



## A. LE FRONT COMMUN

1. En quelle année le premier Front commun a-t-il été mis sur pied ?

1959

1972

1998

2010

2. Combien de membres composent le Front commun de 2023 ?

150 000

350 000

420 000

600 000

3. Quel est le revenu moyen des membres du Front commun ?

32 000 \$

44 000 \$

58 000 \$

79 000 \$

4. Quel est le pourcentage de femmes parmi les membres du Front commun ?

44%

51%

78%

90%

5. Selon l'Institut de la statistique du Québec, quel est le retard salarial des membres du Front commun par rapport aux autres salarié-es du Québec ?

-5%

-9%

-10%

-12%

## B. REVENDICATIONS

1. Quelle est notre revendication salariale ?

A. 2023 : 100 \$ par semaine ou IPC + 2%  
2024 : IPC + 3%  
2025 : IPC + 4%

B. 2023 : 2%  
2024 : 3%  
2025 : 4%

C. 2023 : IPC + 2%  
2024 : IPC + 3%  
2025 : IPC + 4%

2. Quelle est l'offre salariale du gouvernement ?

**A.**  
2023 : IPC + 3 %  
2024 : IPC + 2 %  
2025 : IPC + 2 %  
2026 : IPC + 1 %  
2027 : IPC + 1 %

**B.**  
2023 : 9 %  
2024 : 0 %  
2025 : 0 %  
2026 : 0 %  
2027 : 0 %

**C.**  
2023 : 3 %  
2024 : 1,5 %  
2025 : 1,5 %  
2026 : 1,5 %  
2027 : 1,5 %

3. Le RREGOP est en bonne santé financière.

**VRAI ou FAUX**

4. Le gouvernement propose d'augmenter ses versements au RREGOP.

**VRAI ou FAUX**

5. Le gouvernement a fait des retours sur l'ensemble des revendications du Front commun.

**VRAI ou FAUX**

## C. INTENSIFICATION DE LA MOBILISATION

1. Une entente avec le gouvernement est FORT probable d'ici l'automne.

**VRAI ou FAUX**

2. L'intensification de la mobilisation battra son plein dès la rentrée scolaire.

**VRAI ou FAUX**

3. Une manifestation nationale est prévue le 23 septembre 2023 à Québec.

**VRAI ou FAUX**

4. Il est important d'augmenter la mobilisation avant de recourir à la grève.

**VRAI ou FAUX**

## D. LA GRÈVE

1. Les organisations syndicales vont décider pour les membres s'ils font la grève ou pas.

**VRAI ou FAUX**

2. La grève peut se déclencher dès maintenant.

**VRAI ou FAUX**

3. S'il a lieu, le vote de grève se fera à main levée.

**VRAI ou FAUX**

4. Des services essentiels devront être maintenus dans les réseaux de la santé et des services sociaux ET en éducation.

**VRAI ou FAUX**

RÉPONSES : A1 1972 - A2 420 000 - A3 44 000 \$ - A4 78 % - A5 -12 % B1 A - B2 G - B3 VRAI - B4 FAUX  
B5 FAUX - C1 FAUX - C2 VRAI - C3 FAUX, CE SERA À MONTRÉAL - C4 VRAI - D1 FAUX - D2 FAUX - D3 FAUX - D4 FAUX

RÉDACTION ET PRODUCTION : FRONT COMMUN - LOGO (FRONT COMMUN) : MOLOTOV COMMUNICATIONS  
ILLUSTRATIONS (PAGES 1 À 7), GRAPHISME ET MISE EN PAGE : PIER-LUC ST-GERMAIN

# MANIFESTATION NATIONALE POUR NOS SERVICES PUBLICS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023  
MONTRÉAL



**FRONT  
COMMUN**